



# Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

*De la Nature et des Hommes*

www.sepanso40.fr



Cagnotte le 15 février 2021

**Madame la Préfète des Landes**  
24 rue Victor Hugo  
40021 Mont de Marsan Cédex

Transmission électronique : [pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr](mailto:pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr)

**Objet : Démolition de l'ancien entrepôt Bourrassé (291 route d'Angresse – Soorts-Hossegor)**

Madame la Préfète,

La SEPANSO vous a alertée par courrier en date du 8 et du 15 février 2021. Aujourd'hui nous revenons vers vous car la gestion de chantier reste problématique et les riverains sont inquiets à juste titre comme vous pourrez le constater en prenant connaissance du message adressé à Mme Parey (DIRECTE) et à l'adjoint à l'urbanisme de la commune de Soorts-Hossegor :

**De :** Y E <y\_@hotmail.fr>

**Envoyé :** lundi 1 mars 2021 17:31

**À :** PAREY Nicole (UD040) <nicole.parey@direccte.gouv.fr>

**Objet :** RE: Chantier A 291 ROUTE D'Angresse - 40150 SOORTS -Hossegor

Bonsoir Madame,

N'ayant pu faire la dépose de toiture, l'équipe est partie vers 16h et là un des gars est revenu avec 2 et ramasser à la pelle à main des gravats pour les mettre dans des sacs en plastique noirs...

Qu'en pensez-vous ? 1er jour : Machine en panne pour déposer les plaques de toitures et, pour remplacer : travail manuel d'enlèvement de gravats ????

On ne sait plus où on est... On se croirait 1 siècle ou 2 en arrière, où les tout-puissants exploitent de pauvres bougres !!!

Avec mes cordiales salutations, Y E (pour les riverains du chantier A - SOORTS-H.)

**De :** Y E

**Envoyé :** mercredi 3 février 2021 13:51

**À :** [urbanisme@hossegor.fr](mailto:urbanisme@hossegor.fr) <[urbanisme@hossegor.fr](mailto:urbanisme@hossegor.fr)>

**Objet :** Démolition ancien entrepôt BOURRASSE

Bonjour Monsieur GRANGER,

Suite aux inquiétudes du voisinage, concernant la démolition de l'entrepôt des années 50, anciennement BOURRASSE, désaffecté depuis plus de 10ans. Je vous ai contacté, hier vers 11h, vous demandant une visite **d'urgence** au chantier.

Aucun contact depuis hier matin de votre part, ni de M. Ch. ARASPIN, votre responsable, m'avez-vous dit, alors qu'il y a **urgence** !

Les contraintes d'évacuation de l'amiante contenue dans les murs, conduites et toitures ne sont pas respectées :

- ni pour les **ouvriers**, qui semblent indifférents aux dangers qu'ils encourent,

- ni pour le **voisinage**, qui craint pour sa santé : nous sommes déjà fragilisés par l'âge.... et la COVID, Inutile d'avoir des soucis supplémentaires avec l'amiante, dont **la démolition** et **l'évacuation sont réglementées**.

J'ai un chat qui présente des signes de détresse respiratoire et moi-même j'ai le visage et les yeux qui piquent, alors que je restreins mes sorties à l'extérieur. Je ne peux plus aérer la maison, qui en a besoin... Ni vivre chez moi, sans crainte du pire (problèmes respiratoires)

Je ne comprends pas qu'on fasse courir des risques d'intoxication aux habitants voisins d'un chantier, voire aux passants sur le trottoir et aux cyclistes et alentours !

Aucune information préalable de démolition, ni même des nuisances occasionnées !!!

Voici des photos qui seront plus parlantes qu'un discours. D'autres sont disponibles.

Tout ce "fatras de déchets", pêle-mêle, a été évacué par camion à proximité, non vers Bordeaux pour traitement de l'amiante. A voir où vont ces camions qui reviennent au bout d'1h ??? Déchetterie sauvage ???

Si aucune **entreprise de démolition** d'éléments amiantés, spécialisée et **agrée** - il y en a à proximité - n'est mise en place d'urgence, nous vous demandons, c'est le droit de la Mairie, de stopper ce chantier dangereux pour tous... (Éventuellement voir la démolition réglementaire de l'ancien Lidl à CAPBRETON).

Une copie de ce mail avec photos sera adressée aux diverses instances responsables de :

- la protection de l'environnement et,
- de la protection des populations.

Vous en souhaitant bonne réception et dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur, nos meilleures salutations,

Madame Y E

(pour le voisinage du chantier)



Naturellement, si le maire de la commune n'est pas conscient des risques sanitaires pour certains de ses administrés, nous espérons que l'État interviendra pour que ce chantier soit conduit sans risques pour les riverains et pour les salariés (apparemment ouvriers détachés)

En vous remerciant pour l'efficacité de votre intervention, veuillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de notre considération distinguée.

Georges CINGAL, Président Fédération SEPANSO Landes